

Intercall SA
24, rue Emile Menier
75 116 Paris



APPELER L'INTERNATIONAL
AU MEILLEUR PRIX

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUN 2010

COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2010

Bilan au 30 Juin 2010

ACTIF (En milliers d'€)	Note	30-juin-10			31-déc-09
		Montant brut	Amort. et provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	1	375	322	53	71
Immobilisations corporelles	1	329	123	206	250
Immobilisations financières	1	158	149	9	9
Total actif immobilisé		863	595	268	331
Stocks de marchandises	2	32		32	102
Créances clients et comptes rattachés	3	2 015	107	1 908	2 041
Autres créances	4 - 5	462		462	973
Valeurs mobilières de placement	6	351		351	993
Disponibilités		339		339	123
Total actif circulant		3 199	107	3 092	4 232
Charges constatées d'avance	7	108		108	106
TOTAL DE L'ACTIF		4 169	701	3 468	4 670

PASSIF (en milliers d'€)	Note	30-juin-10		31-déc-09
Capital social			807	807
Primes d'émission, de fusion, d'apport			24 349	24 349
Report à nouveau			-26 443	-27 002
Résultat de l'exercice			-543	559
Capitaux propres	8		- 1 830	-1 287
Dettes financières	9		400	400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10		2 051	2 568
Dettes fiscales et sociales	11		737	912
Total des dettes			3 188	3 879
Produits constatés d'avance	12		2 110	2 077
TOTAL DU PASSIF			3 468	4 670

Compte de résultat 2010 et 2009

(en milliers d'€)	Note	2010 30-juin 6 mois	2009 31-déc 12 mois	2009 30-juin 6 mois
Ventes de prestations de services		3 739	8 584	4 673
Chiffre d'affaires	13	3 739	8 584	4 673
Coût direct des ventes de prestations de services		-3 295	-7 506	-4 169
Marge brute opérationnelle		444	1 078	504
Autres achats et charges externes		-397	-955	-525
Valeur ajoutée		57	123	-22
Impôts et taxes		-21	-138	-38
Charges de personnel	14	-695	-1 556	-805
Excédent brut d'exploitation		-659	-1 571	-865
Dotations / Reprises aux amortissements et provisions		-57	-23	-43
Autres produits et charges		26	-1	41
Résultat d'exploitation		-690	-1 595	-867
Résultat financier	15	1	108	105
Résultat courant		-689	-1 487	-762
Résultat exceptionnel	16	146	2 046	1 960
Impôt sur les sociétés				
Résultat net		-543	559	1 198

Tableaux de Flux de Trésorerie 2010 et 2009

(en milliers d'euros)	30-juin-10	31-déc-09
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	1 117	8 716
Opérations d'exploitation		
Résultat net	-543	559
Dotations aux amortissements et provisions	57	89
Reprises sur provisions		
Plus ou moins values de cessions et autres	23	
Transfert de charges		-43
Variation Actifs circulants	712	1 393
Variation Passifs circulants	-659	-9 071
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	-412	-7 074
Opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-15	-343
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisitions d'immobilisations financières		-7
Cessions d'immobilisations financières		
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-15	-350
Opérations de financement		
Remboursements d'emprunts	0	-176
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	0	-176
VARIATION DE TRESORERIE	-427	-7 600
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	690	1 117

Règles et méthodes comptables

Les comptes présentés correspondent aux comptes sociaux d'Intercall. La société n'effectue pas de consolidation sur l'exercice 2010. Par conséquent Intercall S.A. n'entre pas dans le champ d'application des normes IFRS pour les sociétés consolidantes.

Les comptes annuels de la société sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels 2009.

• Immobilisations incorporelles

Les logiciels spécifiques, les frais de conception des cartes, les projets Intecall et les concessions de licence sont amortis en linéaire sur une période de 3 ans à 4 ans à compter de la date de mise en service.

Le Fonds de Commerce figurant à l'actif concerne une activité de Télévente directe sur le réseau Tabacs Presse. Celui-ci a été déprécié à 100% sur la base d'une approche par les cash flows futurs actualisés.

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition et sont amorties selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Matériels techniques	entre 3 et 5 ans
Agencements et aménagements	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier	10 ans

• Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'acquisition. A la fin de l'exercice, une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte notamment des perspectives de rentabilité et de la quote-part d'INTERCALL dans la situation nette.

• Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du C.U.M.P (Coût unitaire moyen pondéré). Ils sont dépréciés sur la base d'une analyse au cas par cas lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

• Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées sur la base d'une analyse au cas par cas lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur d'achat.

- **Provision pour risques & charges :**

Les provisions ont été constituées pour des dépenses non irréversibles et pour des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables.

- **Prise en compte du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires relatif à la vente des cartes pré payées est constaté au fur et à mesure de la consommation des cartes par l'utilisateur final. Ainsi, à la clôture des comptes, le chiffre d'affaires correspondant aux cartes non encore ou partiellement utilisées est différé et porté en produits constatés d'avance. Le montant du chiffre d'affaires différé est déterminé de façon statistique en fonction des données sur le rythme de consommation des cartes.

Le chiffre d'affaires de l'activité Switchless est constaté lors des communications passées dans les call shops. Le produit constaté d'avance correspond au montant des rechargements non encore consommés à la date de clôture des comptes.

- **Résultat exceptionnel**

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel, et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations

Le détail des immobilisations est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2009	Augment, Acquisitions	Diminut, Cessions	30/06/2010
Concessions, brevets	0			55
Fonds de commerce	200			200
Logiciels spécifiques	44	6		50
Projets Intercall	11			11
Frais de conception des cartes	60			60
Total immobilisations incorporelles	370	5	0	375
Installations techniques et agencements	15			15
Matériel de bureau	77	9		86
Matériel de production	234		-20	214
Matériel de transport	2			2
Mobilier de bureau	12			12
Total immobilisations corporelles	341	9	-20	330
Immobilisations financières	158		0	158
Total immobilisations	869	14	-20	863

Le détail des amortissements et des dépréciations est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2009	Augment, Dotations	Diminut, Reprises	30/06/2010
Concessions, brevets	1	9		10
Fonds de commerce	200			200
Logiciels spécifiques	38	4		42
Projets Intercall	11			11
Conception des cartes	50	10		60
Total immobilisations incorporelles	299	23		322
Installations techniques et agencements	5	3		8
Matériel de bureau	33	8		41
Matériel de production	40	22		62
Matériel de transport	0	1	0	1
Mobilier de bureau	12	0	0	12
Total immobilisations corporelles	90	34	0	124
Immobilisations financières	149			149
Total immobilisations	538	57	0	595

2. Stock de marchandises

Celui-ci correspond au stock de cartes prépayées, cartes à puces, et PLV pour un montant de 32 milliers d'€. Il est à noter que ce stock est en baisse notable suite à l'arrêt de l'activité Horizon mobile.

3. Créances clients (valeur nette)

(en milliers d'€)	30/06/2010	31/12/2009
Créances clients	1 908	2 041
TOTAL GENERAL	1 908	2 041

Toutes les créances clients figurant au bilan ont une échéance à moins d'un an.

4. Autres créances

Ce poste d'un montant total de 462 milliers d'€ comprend les fournisseurs débiteurs pour 255 milliers d'€, la TVA actif pour 195 milliers d'€, et diverses créances pour 12 milliers d'€. A noter que la TVA à récupérer avant redressement judiciaire s'élève à 148 milliers d'€.

5. Etat des échéances des créances (valeur nettes)

(en milliers d'€)	Montant	1 an au plus	A plus d'un an
Créances clients	2 041	2041	0
Autres créances	462	462	0
Total	2 503	2 503	0

6. Valeurs mobilières de placement

Le montant des plus values latentes au 30/06/2010 est de 19 342 €.

(en milliers d'€)	30/06/2010	31/12/2009
SICAV	351	993
TOTAL GENERAL	351	993

7. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 108 milliers d'€ intègrent notamment :

- les frais de fabrication relatifs aux cartes livrées mais non encore consommées à la clôture de l'exercice pour 49 milliers d'€,
- les frais de maintenance de la plateforme pour 33 milliers d'€,
- le solde des charges constatées d'avance est constitué de diverses factures fournisseurs pour un montant de 26 milliers d'€.

8. Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres au cours de l'exercice 2010 s'analyse comme suit :

(en milliers d'€)	Capitaux propres 31/12/2009	Affectation du résultat 2009	Exercice 2010	Capitaux propres 30/06/2010
Capital	807			807
Prime d'émission	24 349			24 349
Report à nouveau	-27 002	559		-26 443
Résultat 2009	559	-559		0
Résultat 2010			-543	-543
Total	-1 287	0	-543	-1 830

Le capital social de la société INTERCALL SA (807.060 €) est composé de 807.060 actions ordinaires de €1 chacune.

9. Dettes financières

L'échéancier des dettes financières s'analyse comme suit :

(en milliers d'€)	< 1an	1 an à 5 ans	Total
Emprunts bancaires redressement judiciaire	249	0	387
Intérêts courus	13		13
Total	262	0	400

Les dates d'exigibilité des dettes financières figurant au bilan ont été déterminées au regard de l'option choisie par l'établissement financier, et de la nature de la créance figurant dans la déclaration transmise auprès du représentant des créanciers. A cet égard, il n'existe plus de dettes financières à plus d'un an, le dernier dividende devant être payé le 24 avril 2011

Aucun emprunt bancaire n'a été souscrit au cours de l'exercice 2010.

10. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'analysent comme suit :

(en milliers d'€)	< à 1 an	1 an à 5 ans	Total
Dettes fournisseurs redressement judiciaire	1 196	0	1 196
Dettes fournisseurs	375		375
FNP	480		480
Total	2 051	0	2 051

La date d'exigibilité des dettes fournisseurs antérieures au redressement judiciaire a été déterminée au regard de l'option choisie par les créanciers lors la déclaration de créances transmise auprès du représentant des créanciers. A cet égard, il n'existe plus de dettes fournisseurs à plus d'un an, le dernier dividende devant être payé le 24 avril 2011.

11. Dettes fiscales et sociales

Elles se répartissent comme suit :

(en milliers d'€)	< 1an	1an à 5 ans	Total
Dettes sociales redressement judiciaire	85	0	85
Dettes sociales	277		277
Dettes fiscales redressement judiciaire	4	0	4
Dettes fiscales	371		371
Total	737	0	737

La date d'exigibilité des dettes fiscales et sociales a été déterminée au regard de l'option choisie par les créanciers lors la déclaration de créances transmise auprès du représentant des créanciers. A cet égard, il n'existe plus de dettes fiscales et sociales à plus d'un an, le dernier dividende devant être payé le 24 avril 2011.

12. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élevant à 2.110 milliers d'€ au 30/06/2010 concernent le chiffre d'affaires :

- des cartes téléphoniques livrées et non encore ou partiellement consommées à la date d'arrêté (cf. principe comptable sur la comptabilisation du chiffre d'affaires) pour 2.102 milliers d'€
- des rechargements non consommés des call shops pour 8 milliers d'€

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

13. Chiffre d'affaires

(en milliers d'€)	30/06/2010	30/06/2009
Ventes de prestations de services	3 739	4 673
Total	3 739	4 673

Le chiffre d'affaires 2010 s'élève à 3 739 milliers d'€ et s'inscrit en baisse de 20% par rapport au chiffre d'affaires 2009.

14. Effectifs

L'effectif de la société INTERCALL S.A. se décompose comme suit :

	30/06/2010	31/12/2009
Cadres	15	15
Employés	2	2
Total	17	17

15. Résultat financier

Le résultat financier se décompose ainsi :

(en milliers d'€)	30/06/2010	31/12/2009
Produits de cession SICAV et FCP	2	115
Intérêts courus / emprunt RJ	-1	-4
provision dépréciation des VMP		-2
Total	1	109

16. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels 2010 s'analysent comme suit :

Produits exceptionnels (en milliers d'€)	30/06/2010
Indemnités LCOM	146
Produit de cession éléments d'actifs	9
Total	155

Charges exceptionnelles (en milliers d'€)	30/06/2010
Valeur nette de cession des éléments d'actifs	9
Total	9

17. Informations diverses

17.1 Rémunération des dirigeants

Au titre de l'exercice, aucune rémunération n'a été versée aux dirigeants.

17.2 Engagements hors bilan

Engagements de retraite

L'âge moyen du personnel étant peu élevé, les engagements au titre des indemnités de départ en retraite ne sont pas significatifs puisqu'ils représentent 53.332 €.

La société n'a pas appliqué la recommandation 2003-R01 du CNC.

Engagements de Droit individuel à la Formation

Le montant des droits acquis au titre du Droit individuel à la Formation (D.I.F) s'élève à 1.347 heures.

17.3 Exposition aux risques de marché (taux, change, actions)

La trésorerie de la société est investie directement ou via la convention de trésorerie du groupe essentiellement en SICAV monétaires, dépôts à terme et certificats de dépôt qui ne sont pas de nature à subir des fluctuations significatives.

18. Continuité d'exploitation

L'exercice 2010 s'est traduit par la continuité du faible niveau d'activité constaté depuis le début de la crise économique et financière avec une baisse sensible du chiffre d'affaires de près de 20%.

Les comptes sont établis avec l'hypothèse de continuité d'exploitation. En effet, la société dispose des ressources financières suffisantes à moyen terme pour faire face aux conséquences de cette baisse d'activité qu'elle espère limitée dans le temps.

19. Situation fiscale latente

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

(en milliers d'€)	31/12/2009	Variation	30/06/2010
- Contribution sociale de solidarité (Organic)	13	-6	7
- Déficit reportable INTERCALL France	30 592	543	31 135
Total (Base)	30 605	537	31 142

Le montant des déficits reportables au titre des exercices précédent s'élève au 30 juin 2010 à 31.135 milliers d'€.

20. Informations sur les transactions avec les entreprises du groupe Financière LR

Aucun mouvement de trésorerie entre INTERCALL et les entreprises du groupe Financière LR au titre d'avances, ou prêts n'ont été consentis au cours de l'exercice 2010.

1. Situation et activité du groupe et de ses filiales

1.1 Données chiffrées

Au 30 juin 2010, le chiffre d'affaires de la société INTERCALL s'établit en baisse de 20% à 3,739 millions d'€ à comparer à 4,673 millions d'€ au titre des six premiers mois de l'exercice 2009.

La marge brute opérationnelle s'élève à 444 milliers d'€ à comparer à 504 milliers d'€ au titre du premier semestre 2009.

L'excédent brut d'exploitation du 1^{er} semestre 2010, s'élève à – 659 milliers d'€ à comparer à – 865 milliers d'€ au titre du 1^{er} semestre 2009.

Le résultat d'exploitation est passé de – 867 milliers d'€ au 30 juin 2009 à – 690 milliers d'€ au 30 juin 2010.

Le résultat net du 1^{er} semestre 2010 est une perte de 543 milliers d'€ pour un bénéfice au 30 juin 2009 de 1 198 milliers d'€.

La trésorerie disponible au 30 juin 2010 s'élève à 690 millions d'€ à comparer à 1,116 millions d'€ au 31 décembre 2009.

2. Evolution prévisible et perspectives

Le 1^{er} semestre 2010, comparé au 1^{er} semestre 2009, se traduit par une baisse de 20% du chiffre d'affaires essentiellement due au contexte économique globale difficile, et à l'arrivée de nouveaux acteurs dans la téléphonie mobile prépayée sur les destinations internationales.

Face à cette évolution défavorable de son courant d'activité, INTERCALL privilégiera l'amélioration de la marge brute d'exploitation, et concentrera ses efforts sur des réseaux de distribution à plus forte rentabilité. Bien que la marge sur les cartes ait évolué positivement sur le 1^{er} semestre 2010, INTERCALL continuera ses efforts pour proposer un pricing performant tout en maintenant une marge sur les cartes à un niveau élevé.

Par ailleurs, les investissements entrepris au cours de l'année 2009 ont permis d'améliorer les performances de la plateforme technique en abaissant ses coûts de fonctionnement, et en améliorant la marge brute opérationnelle qui est passée de 10,78% à 11,87% entre 2009 et 2010.

Toutes les équipes d'INTERCALL sont dédiées sur l'identification de nouveaux relais de croissance afin d'assurer la pérennité de la société à horizon six mois. Des produits ont déjà été identifiés, et devraient être commercialisés au cours des prochains mois.

3. Evolution concernant le cours de bourse

L'évolution du cours de bourse au cours du premier semestre 2010 est résumée dans le cadre du tableau suivant :

mois	Cours le + haut	Cours le + bas	Cours de clôture	Quantité échangée
janv-10	2,00	2,00	2,00	0
févr-10	2,25	2,00	2,25	0
mars-10	4,76	3,30	4,76	3
avr-10	7,35	4,76	7,00	3
mai-10	8,95	8,50	8,50	10
juil-10	8,25	2,91	6,78	720

4. Evénements importants survenus depuis le 30 juin 2010

A notre connaissance, aucun événement postérieur à la clôture n'est de nature à modifier les comptes sociaux au 30 juin 2010.

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Lionel Rozenberg

Paris
le 30 Août 2010

<p style="text-align:center">RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2010</p>
--

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société INTERCALL SA, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

2. Vérification spécifique Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

À Fresnes le 27 août 2010

Guy BAECKEROOT
Commissaire aux Comptes